

Compte rendu du conseil municipal du 2 février 2018

Etaient présents :

Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Sandra BURDIN, Catherine ROBIN, Marie-Christine ROBERT, Julien EHLINGER

Laurence LAITHIER donne pouvoir à Catherine ROBIN.

Mario PERSONENI donne pouvoir à Marie-Christine ROBERT

Excusée : Françoise RETHORE

Absents : Yves RETHORE, Julien BADSTUBER

Madame Sandra BURDIN est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge.

Monsieur le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour le point suivant pour la construction de l'hangar communal :

- délibération pour le plan de financement.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2017
- 2) travaux Chemin Blanc
- 3) Travaux église
- 4) CLECT
- 5) Etat d'assiette 2018 et programme des travaux ONF
- 6) Rémunération des serveurs
- 7) Indemnité du percepteur
- 8) demande de subvention
- 9) questions diverses

1) Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Pour le départ de Laurence LAITHIER, il faut lire 21h20.

Concernant le point 8, l'explication suivante annule et remplace les informations initiales.

La cotisation mutuelle Prévoyance donne une garantie de maintien du salaire en cas de longue maladie.

Jusqu'au 31/12/2015, date de résiliation du contrat de Madame FOLTETE, la commune bénéficiait d'un contrat de prévoyance collectivité. La cotisation était prélevée sur le salaire de Mme Foltête et remboursée ensuite par mandat à l'organisme.

Actuellement, cet organisme ne propose plus de contrat collectivité, la participation de la commune, calculée au prorata des heures travaillées, est déduite de la cotisation individuelle et mensuelle de l'agent, et sera versée à l'agent justifiant d'un contrat de prévoyance.

Vote à l'unanimité

2) Travaux Chemin Blanc

Suite à une visite faite sur la commune de Cléron, le conseil municipal propose les travaux de restructuration de la bande de roulement par l'entreprise TISSERAND.

Il s'agit d'un passage de deux outils (broyeur de pierres et malaxeur compacteur) pour rééquilibrer la bande de roulement, d'un apport de remblais cailloux sur quelques portions pour un montant de 7 800 € HT, soit 9 360 € TTC.

Vote à l'unanimité

3) Travaux de l'église

Suite à des dégâts de fuites d'eau importantes, au clocher de l'église, constatées par huissier, Monsieur le Maire propose de faire les travaux suivants :

- Rejoindre les pierres
- mettre un hydrofuge imperméabilisant sur les 2 façades
- lasure sur les abat-sons
- mettre une couverture en plomb sur le porche d'entrée et bas du fronton horizontal

L'entreprise DECREUSE est choisie pour un montant de 9 974,03 € TTC.

Vote à l'unanimité

4) CLECT

Il s'agit d'élire un représentant de la commune pour la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées dont la mission est d'évaluer le montant d'Attribution de Compensation(AC).

Sont nommés :

- titulaire : Didier LAITHIER

- suppléant : Marie-Christine ROBERT

Vote : - pour 6

- Abstention 2

Didier LAITHIER et Laurence LAITHIER

5) Etat d'assiette 2018 et programme des travaux de l'ONF

Pour l'état d'assiette 2018/2019, la prévision des travaux sur les résineux , les grumes et la dévolution des coupes suite au plan d'aménagement, la commission bois a décidé de ne pas intervenir dans la parcelle 8 et de programmer l'intervention dans les parcelles 12, 13, 14, 1, 2 et 3, soit environ 547.5 stères.

Vote à l'unanimité

Concernant les travaux, l'ONF propose des travaux sylvicoles dans les parcelles 7, 8, 12 et de maintenance dans les parcelles de 1 à 8 pour un montant de 4 156 € HT.

Vote à l'unanimité

6) Rémunération des serveurs

Anne KISRANI, Marine PETITJEAN, Corentin LONGUEPEE, Ophélie GARNIER ont servi au repas des anciens du 27 janvier 2018 de 12h à 20 h soit 8 heures.

La rémunération est fixée au taux horaire du SMIC en vigueur, soit 9.88€ + 10% de congés payés de l'heure, soit un montant horaire total de 10,87 €.

Vote à l'unanimité

7) Indemnité du percepteur

L'indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissement public locaux est accordée au taux de 50%.

Vote à l'unanimité

8) demande de subvention

Un spectacle de danse de l'école CARON a été présenté au repas des anciens, le conseil municipal décide l'accord d'une subvention de 100 € pour leur déplacement.

Vote à l'unanimité

En vue de la participation de Nathanaël GROS au championnat du monde d'élagueur grimpeur qui s'est déroulé en Floride du 18 au 24 Janvier 2018, la commune lui accorde une aide financière de 150 €. Pour information, Nathanël a terminé 3ème au classement de sa catégorie.

Vote à l'unanimité

9) délibération pour le plan de financement

Après exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide la construction d'un bâtiment communal pour l'agent technique, avec l'atelier et pour stockage en toute sécurité des différents types matériels et matériaux.

Plan de financement :

- terrassement, fondation, et murs de 3m en agglos : 27 996 € HT
- montage du bâtiment (structure métallique), fermetures, bardages : 57 945.30 € HT
- mise en place des enrobés sous bâtiment : 6 323 € HT
- mise en place de l'électricité et de l'alarme : 5 895.17 € HT

Total de l'opération : 98 159,47 € HT

Subvention DETR : 34 355,81 € (35 % du HT)

Autofinancement : 63 803,66 € HT (65 % du HT)

Total du financement : 98 159,47 € HT

Vote à l'unanimité

Monsieur le Maire lève la séance à 21h50.

La secrétaire de séance,

Le Maire,